



Efficacité Énergétique & Environnementale

COMMUNICATION
SUR LE PROGRÈS



Ceci est notre **Communication sur le Progrès** sur la mise en oeuvre des Dix principes du **Global Compact des Nations Unies** et soutenant les objectifs des Nations Unies.

Nous apprécierions vos commentaires sur son contenu.

Niveau « Active »

De Avril 2019 à Mai 2020

SOMMAIRE

1. La déclaration de soutien de la présidente d'ENERLIS	2
2. La démarche RSE chez ENERLIS	3
3. Les actions mises en place relatives aux droits de l'homme	4
4. Les actions mises en place relatives aux normes internationales du travail	5
a. Les normes mises en place en 2019	5
b. La santé, la sécurité et la convivialité pour les collaborateurs	6
c. La lutte contre les discriminations	8
d. Solidarité, soutiens et dons	9
5. Les actions et politiques pertinentes en faveur de l'environnement	9
a. L'efficacité énergétique et les énergies renouvelables sont le cœur de métier d'ENERLIS	10
b. Nos certifications et celles de nos fournisseurs	11
c. La lutte contre la précarité énergétique	11
d. Appliquer au siège social nos propres solutions	12
e. Les initiatives diverses pour l'environnement	13
6. Notre engagement en matière de lutte contre la corruption	13

1. LA DÉCLARATION DE SOUTIEN DE LA PRÉSIDENTE D'ENERLIS

Nous voilà arrivés à la 3^e publication de notre « Communication sur le Progrès », et je suis heureuse de pouvoir continuer d'affirmer mon soutien aux principes défendus par le Pacte Mondial des Nations Unies.

En effet, Enerlis place l'humain au cœur de son moteur, pour l'environnement bien sûr en tant qu'opérateur global de la transition énergétique, mais aussi parce que le groupe œuvre pour l'intérêt général en essayant d'être, à chaque étape de son évolution et de son activité, un partenaire d'excellence, un employeur responsable et un acteur engagé.

L'année 2019 aura été une année particulièrement active sur le plan de la transition énergétique, le projet 20-20-20 en 2020 approchant de son échéance, et l'Union Européenne ayant œuvré pour donner un cap concret à ses membres, avec la publication du Pacte Vert pour l'Europe le 11 décembre 2019 dernier.

Enerlis, de son côté a continué de faire grandir ses effectifs dans le respect de la charte de la diversité et de contribuer à la solidarité envers les plus faibles via ses soutiens variés à des associations ou fondations telles que le Zonta club pour la lutte contre les violences faites aux femmes, l'association Un Maillot pour la Vie pour la réalisation des rêves d'enfants malades, ou bien encore son partenariat avec la fondation Paris Dauphine pour le soutien au programme de l'Égalité des Chances.

Compte tenu de nos ambitions quant au soutien de vos principes et notre volonté de faire de notre politique RSE un des piliers de la marque Enerlis, nous avons 2 objectifs pour l'avenir proche :

- Accompagner la responsable RSE, trop seule face à une immensité de projets, par la création d'un comité RSE, composé de managers volontaires prêts à s'investir pour faire de ces projets des réalités,
- Créer notre fonds de dotation en faveur de la précarité énergétique et enfin pouvoir être acteur, au-delà d'investisseur.

Je vous remercie du temps que vous accorderez à la lecture de ce document. Nous espérons pouvoir intégrer l'année prochaine des mesures de résultats concrets. Le démarrage de notre démarche de certification ISO 14001 nous y aidera sûrement !

Bien sincèrement

Aurélie Gaudillère
Présidente d'ENERLIS

2. LA DÉMARCHE RSE CHEZ ENERLIS

Enerlis, SAS créée en 2013, totalement indépendante des grands énergéticiens, est devenue en 2020 un groupe de plus de 100 personnes, structuré en pôles d'experts : bureaux d'études, outils de mesures, ingénieurs, R&D et Veille Innovations, production et travaux, achats, commerce, projets digitaux, aides et subventions, valorisation CEE...

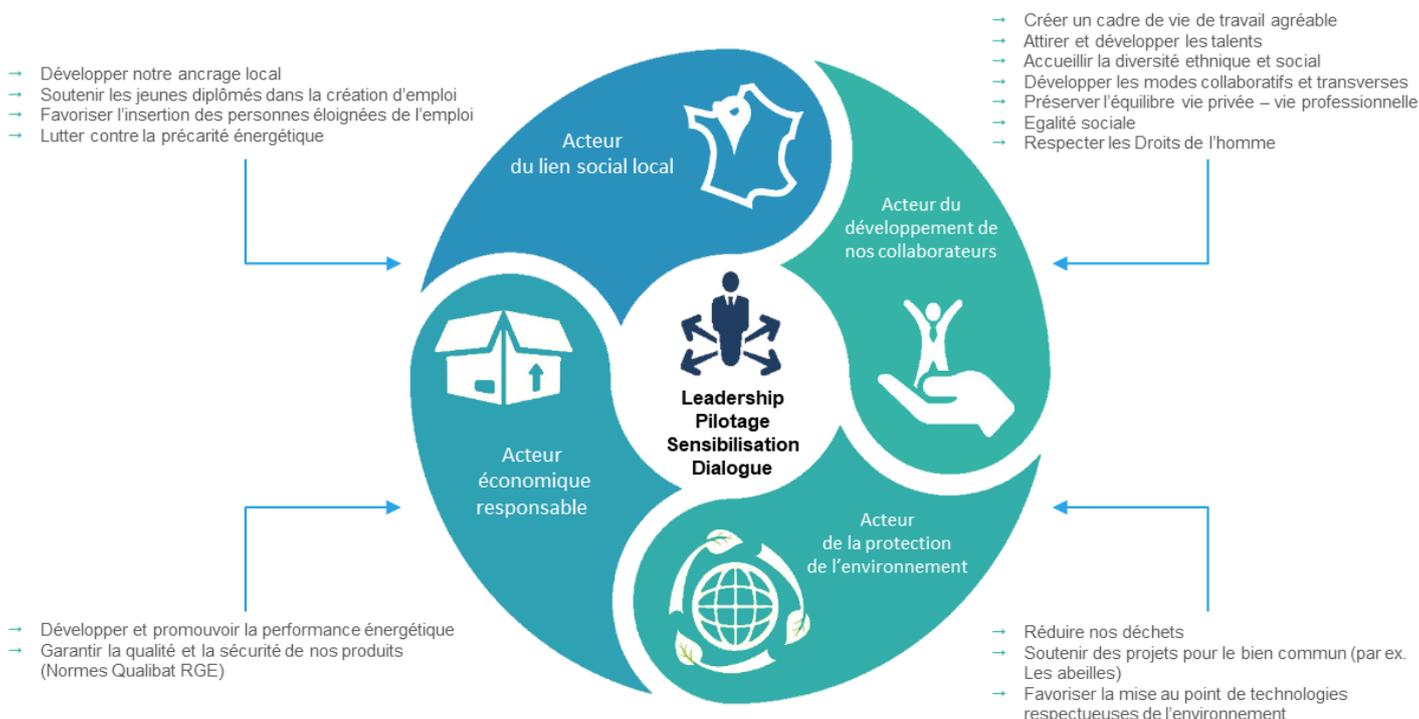
Cette dimension lui confère l'agilité pour s'adapter aux besoins de toute entreprise publique ou privée pour les aider à décarboner leurs infrastructures, à valoriser leur patrimoine et être partie prenante de la future économie verte post-carbone.

Afin de formaliser toutes nos actions et de répondre à notre engagement au Pacte des Nations Unies, notre Responsable RSE a suivi les différents items édictés dans notre précédent COP pour pouvoir rédiger et démontrer nos efforts dans cette nouvelle version 2019.

Notre objectif est de faire progresser les aspects environnementaux, éthiques, sociaux et la gouvernance à tous les niveaux (collaboration en interne, partenariat avec nos fournisseurs, nos clients et autres acteurs économiques).

D'autant que si la RSE est une nouvelle grille de lecture pour une vision « moderne » du management, comme nous le disions déjà en 2018, il est encore plus clair qu'avec la crise sanitaire qui a démarré début 2020, les entreprises, petites et grandes, jouent un rôle central dans la transformation de l'économie vers un modèle plus moral et durable autant que rentable.

Notre engagement et nos valeurs : Un juste équilibre entre l'efficacité énergétique, la préservation de l'environnement, l'ancrage territorial et l'équité sociale :



3. LES ACTIONS RELATIVES AUX DROITS DE L'HOMME

RAPPEL PRINCIPE 1.

Promouvoir et respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'Homme

RAPPEL PRINCIPE 2.

Veiller à ne pas se rendre complices des violations des droits de l'Homme.

ENERLIS est une PME française, qui a la chance d'évoluer dans un pays où les droits de l'Homme font partie de la constitution. Ce grand principe est important à nos yeux. Ainsi c'est auprès des associations que nous pouvons agir à notre échelle sur les droits de l'Homme. Ce levier nous permet de contribuer à leurs actions, qui participent activement à différents chantiers autant à l'échelle locale, qu'internationale. Apporter notre soutien à des causes comme l'accès à la santé pour tous, la jeunesse, l'insertion du handicap dans notre société... nous paraît primordial.

Voici une liste non-exhaustive des associations que nous soutenons en la matière :

- **Zonta Club** : vise à rendre les femmes plus autonomes dans le monde en améliorant leur statut juridique, politique, économique, éducatif, leur santé et leur statut professionnel aux niveaux mondial et local à travers le service et le plaidoyer. Leurs thématiques principales sont : l'économie, la santé, la jeunesse, la politique & contre les violences.
- **Médecins du monde** : est un mouvement international indépendant de militants actifs qui soignent, témoignent et accompagnent le changement social à l'international.
- **Œuvre de secours aux enfants (OSE)** : cette association médicosociale a plusieurs domaines d'intervention comme L'enfance, la santé, le handicap, la dépendance et la mémoire.
- Comité français de secours aux enfants (**Union pour l'Enfance**) : a pour but de porter secours aux enfants les plus démunis & développer chez les jeunes talents leur envie d'apprendre afin de les aider à préparer leur avenir.
- **Fondation Perce Neige** : favorise l'insertion des handicaps dans notre société. Elle a vocation à apporter son soutien aux familles touchées par le handicap et à favoriser la recherche scientifique et médicale.

4. LES ACTIONS MISES EN PLACE RELATIVES AUX NORMES INTERNATIONALES DU TRAVAIL

RAPPEL PRINCIPE 3.

Les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective.

RAPPEL PRINCIPE 4.

Les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire.

RAPPEL PRINCIPE 5.

Les entreprises sont invitées à contribuer à l'abolition effective du travail des enfants.

RAPPEL PRINCIPE 6.

Les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination de toute discrimination en matière d'emploi et de profession.

a. Les normes mises en place en 2019

En 2018, ENERLIS avait doublé ses effectifs internes avec la mise en place d'une procédure d'accueil des nouveaux collaborateurs composée : D'un livret d'accueil, d'éléments structurant comme le règlement intérieur, d'une charte informatique, de documents indiquant les droits et devoirs des salariés en matière d'hygiène, de discipline et de sécurité, et bien sûr quelques petits goodies de bienvenue.

Dans cette nouvelle période qui s'étend jusqu'à mai 2020, Enerlis est surtout devenu un groupe et a grandi en recrutant de nouveaux collaborateurs mais aussi par croissance externe. Si on ne parle que de la SAS Enerlis, les effectifs ont un peu évolué à fin 2019, avec une stabilité des contrats qui reste un point essentiel, puisqu'au 31/12/2019, nous avons 53 CDI et 7 CDD en contrats de professionnalisation.

Tous les nouveaux arrivants, et ceux du début 2020 également, ont bénéficié du parcours d'intégration qui s'est renforcé :

- Le livret d'accueil a été amélioré avec une présentation de l'articulation des entités du groupe, une présentation plus claire encore d'Enerlis SAS, et de sa filière principale Loris Enr.
- Une présentation générale orale par le service marketing & communication a été intégrée dans le parcours d'intégration, le premier jour de chaque nouvel arrivant, permettant de clarifier le fonctionnement du groupe, d'autant que plusieurs des recrutements ne sont pas issus du secteur de l'efficacité énergétique ou des énergies renouvelables.
- Enfin, nous avons créé le rôle de parrain : chaque nouvel arrivant est mis en relation son premier jour avec son parrain ou sa marraine. L'objectif est de donner un point de contact dans l'entreprise dans un autre service que celui dans lequel le nouvel arrivant est intégré : il peut ainsi faire connaissance avec d'autres au sein du groupe, ainsi que poser toutes les questions qu'il a envie, qu'il n'oserait peut-être pas poser à ses collègues ou son supérieur hiérarchique.

Nous avons continué à pratiquer les aménagements du temps de travail quand cela était nécessaire au bon équilibre vie professionnelle/vie privée, et avons proposé des journées de télétravail de temps à autre, sans en faire une norme.

Bien sûr, comme beaucoup de PME qui pouvaient être frileuses face au télétravail, il est clair que la crise de la Covid-19 nous aura convaincu.e.s de la pertinence de ce dispositif et démontré.e.s l'implication de nos effectifs. C'est d'ailleurs un sujet que notre nouvelle Responsable des Ressources Humaines étudiera plus spécifiquement sur le second semestre de 2020.

Concernant les formations, nous avons continué à en prodiguer, notamment pour nos équipes de production qui ont besoin de devenir des experts dans tous les domaines aussi innovants soient-ils dans lesquels Enerlis se positionne.

Des formations sur le solaire photovoltaïque ont notamment aidé les conducteurs de travaux et le pôle énergies renouvelables à performer dans leur domaine.

Nous avons également démarré un travail sur un plan de formation à plus grande échelle, en particulier via la rédaction de fiches formations. Travail qui nous a servi dans le cadre de notre certification ISO 9001, obtenue en septembre 2019.

Nous savons que les formations participent au développement des compétences des équipes et prévoyons d'aller plus loin. Encore un sujet pris à bras le corps par notre nouvelle RRH.

b. La santé, la sécurité et la convivialité pour les collaborateurs

Santé et sécurité comptent en premier lieu, mais le bien-être des salariés fait aussi partie des actions qui permettent aux salariés de se sentir bien chez Enerlis.

LA SANTÉ

◇ Les premiers secours :

- 1 trousse de premiers secours est mise à disposition au 4^{ème} étage.
- 1 défibrillateur accompagné d'une formation du personnel à la sensibilisation aux symptômes de l'arrêt cardiaque et aux gestes qui sauvent : 30% du personnel formé en 2019.

◇ La prévention du stress :

- Séances « bien-être » de 2 heures, avec un thérapeute, proposées dans les locaux d'ENERLIS aux collaborateurs qui en ressentent le besoin : Prise de conscience des problématiques, gestion du stress, amélioration de la concentration, diminution des mémoires traumatiques et accompagnement de la diminution des douleurs chroniques, restauration de la mobilité... 23 séances offertes en 2019.
- Séances de Yoga et séances de boxe proposées également durant l'année.

LA SÉCURITÉ

◇ La mise en sécurité du personnel sur 100% de nos chantiers :

- Utilisation d'une méthodologie de travail en milieu amianté : Isolation de la zone de travail et balisage de la zone ; Mise en place d'une signalétique interdisant l'accès lors de l'intervention ; Port obligatoire pour nos compagnons d'une combinaison jetable de protection de type P5 et d'une protection respiratoire par demi-masque filtrant jetable FFP3 ou ventilation assistée ; Pulvérisation avant chaque intervention pour limiter la dispersion des fibres d'amiante ; Nettoyage des structures à l'aide d'un aspirateur à filtre THE (très haute efficacité) ; Confinement de la zone de travail.

- Utilisation d'une méthodologie de travail en présence de plomb :
Mesures d'hygiène adéquates ; Marquage des éléments contenant du plomb dans la zone de travail ; Affichage d'un panneau « DANGER PLOMB » à l'entrée de la zone de travail et en interdisant l'accès ; Mise en place d'une protection au sol dans les parties communes ; Mise en place d'un vestiaire dit « sale » et d'un vestiaire dit « propre » dans un SAS de confinement équipé de savon et essuie-main ; Affichage dans les parties communes des horaires d'intervention afin d'en informer les locataires ; Aménagement d'un local de stockage des déchets...
- Le port obligatoire des EPI (Équipement de Protection Individuel) :
Combinaison haute visibilité, Gants de protection, Chaussures de sécurité, Casque, protection des yeux, Protection respiratoire.
- ◇ Concernant la mise en sécurité à l'interne, tous les 6 mois nous organisons des exercices de sécurité incendie. Ces moments sont aussi l'occasion de faire le point sur l'ensemble des moyens de secours existants et les installations techniques de sécurité incendie propres au bâtiment. Un compte-rendu détaillé est toujours délivré par la personne compétente, dans notre cas souvent un pompier. Ce document permet de suivre des axes d'améliorations d'une formation à une autre.

◇ Le cas particulier de la Covid-19 :

Compte tenu de la crise sanitaire de la Covid-19, les dirigeants d'Enerlis ont tout de suite pris la mesure et l'ampleur de la crise et mise en place plusieurs mesures en interne :

- Tous les ordinateurs étaient équipés et opérationnels pour un travail à distance dès début mars. Les bureaux étaient déjà équipés de gels hydroalcooliques à tous les étages. Des emails d'informations à tous les collaborateurs ont été envoyés régulièrement avant cette date pour tenir informés les salariés des dispositions prises et à prendre, accompagnés des informations de l'état sur les gestes barrières.
- L'ensemble des équipes est passé en télétravail dès le 16 mars.
- Le retour progressif au bureau s'est organisé à partir du 11 mai, sur la base du volontariat. Un sondage a été diffusé pour mesurer l'envie de revenir et le niveau d'inquiétude quant au virus pour en décider. Des mises en relation des collaborateurs ont été facilitées pour l'organisation du covoiturage afin d'éviter aux collaborateurs d'utiliser les transports en commun. Toutes les mesures de distanciation sociale ont été prises et tous les EPI étaient mis à disposition de chacun sur son bureau le matin, avec poubelles dédiées pour les masques jetables.

En externe, nous avons suivi rigoureusement les préconisations du guide de l'OPPBT du 10/04/2020 pour anticiper la reprise en sécurité des activités.

Nos plans de continuité des activités ont été établis pour une reprise des travaux dès le 11 mai 2020.

Nos plans de prévention ont été mis à jour pour tenir compte du contexte de crise sanitaire exceptionnel.

Et nous nous sommes assurés que nos partenaires ont également mis en place l'ensemble des mesures permettant une reprise en toute sécurité.

LA CONVIVIALITÉ

- Des corbeilles de fruits BIO sont mises à disposition des collaborateurs chaque semaine
- Repas offert tous les lundis à tous les employés : les effectifs grandissant, les horaires du déjeuner du lundi ont été assouplis pour que tout le monde puisse en profiter.
- Locaux et matériel mis à disposition des collaborateurs pour des cours de boxe le lundi soir, table de ping-pong, espace dédié au sport (vélo, stepper, ... douches).
- Organisation d'un Arbre de Noël avec conjoints et enfants
- Soirées entre collègues dans les locaux : Dégustation de vins biologiques, de Foie Gras, organisation d'un Noël Canadien.
- Achat de 5 vélos électriques mis à la disposition des salariés.
- Incitations à prendre le pass véligo, financé de la même manière que le pass navigo.

c. La Lutte contre les discriminations

◇ La Charte de la diversité

ENERLIS soutient la diversité culturelle et sociale et a signé la Charte de la diversité. De multiples nationalités se côtoient au sein de notre entreprise : Français, italien, djiboutien, tunisien, marocain, algérien, tchèque, chinois...

◇ La Parité Homme/femme au sein d'ENERLIS

Au 31/12/19 : 31 hommes (51%) / 29 femmes (49%)

◇ La répartition par tranche d'âges

13% de moins de 25 ans

62% entre 26 et 40 ans

23% entre 41 et 55 ans

2% de plus de 55 ans

◇ Le soutien aux jeunes défavorisés

ENERLIS participe au Programme Égalité des chances de la Fondation Paris-Dauphine : encourage et parraine ainsi les élèves de zones défavorisées à poursuivre un cursus universitaire à Dauphine (parrainage, suivi particulier, ...).

ENERLIS parraine également la Fédération Française de boxe. L'objectif : former les jeunes boxeurs en réinsertion professionnelle et en recherche d'emploi aux métiers de l'efficacité énergétique et environnementale.

◇ Politique de recrutement ouverte

ENERLIS aide les jeunes pour les jobs d'été et les stages : en 2019, nous avons eu 6 stagiaires et 4 emplois saisonniers.

ENERLIS cherche aussi à donner des chances aux parcours différents : ce qui compte avant tout c'est la motivation et l'implication ! Notre responsable Innovation en est un exemple, puisqu'elle est passée dans le milieu de la mode, puis dans celui des soft skills pour animer le pôle recherche et innovation de ENERLIS depuis 1 an.

« On apprend en faisant ». Ce petit mantra reflète le parcours de plusieurs managers chez ENERLIS. Les dirigeants en sont aussi un exemple, se formant au gré de leurs ambitions. Cette vision des choses souligne un environnement volontaire et une manière de faire qui amène à se dépasser continuellement.

d. Solidarité, Soutiens & Dons

◇ L'émergence de la nouvelle génération d'entrepreneurs

ENERLIS participe également à un autre programme de la Fondation Paris Dauphine : Le Programme « Incubateur » qui soutient des jeunes diplômés de Dauphine dans le lancement de leur start-up.

ENERLIS soutient aussi dans ce cadre des associations d'étudiant.e.s comme l'association VINCI ECO DRIVE, de l'ESILV Paris-La Défense, dont l'objectif est d'innover dans la mobilité électrique.

◇ La solidarité et les dons d'ENERLIS

Au-delà de son partenariat majeur avec la fondation Paris-Dauphine, ENERLIS s'engage auprès de nombreuses associations dans divers domaines (médical, sportif, pour les enfants...).

Pour n'en citer que quelques-uns :

- 1 maillot pour la vie : pour l'accomplissement des rêves des enfants malades par le sport,
- Fédération Française de Kick-Boxing, Thai et Disciplines Associées
- GLOBAL HEART WATCH : soutien à la recherche dans le domaine de la santé cardiaque.
- L'association Boxing Club
- L'association Petits Princes : réaliser les rêves des enfants et des adolescents gravement malades, soutenir les familles...
- SOS Villages d'Enfants : protection de l'enfance en France, droits de l'enfant, défense des enfants dans le monde...

◇ La lutte contre le travail des enfants

Le service Achats d'ENERLIS veille perpétuellement à la qualité de la provenance de ses produits incluant un process de fabrication conforme à nos valeurs.

5. LES ACTIONS ET DES POLITIQUES PERTINENTES LIÉES À L'ENVIRONNEMENT

RAPPEL PRINCIPE 7.

Les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant à l'environnement.

RAPPEL PRINCIPE 8.

Les entreprises sont invitées à prendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement.

RAPPEL PRINCIPE 9.

Les entreprises sont invitées à favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.

a. L'efficacité énergétique et les énergies renouvelables sont le cœur de métier d'ENERLIS

La transition énergétique représente un défi de taille à relever pour notre pays. La France doit se doter d'un nouveau modèle énergétique, robuste et durable. Le parc immobilier constitue l'un des 1^{ers} postes de consommation d'énergie avec 30% des émissions de gaz à effet de serre. Depuis sa création en 2013, ENERLIS, en agrégeant ses technologies dans un bouquet de solutions adaptables à la réalité des bâtiments de ses clients, propose des solutions permettant une diminution jusqu'à 30% sur les économies d'énergie et favorisant ainsi la sauvegarde de l'environnement :

◇ Ingénierie financière

- Recherche pour nos clients d'aides, primes et subventions pour financer les opérations ;
- Utilisation des Certificats d'Economie d'Énergie qui permettent des opérations d'isolation totalement financées (notamment chez les bailleurs sociaux) ;
- Rôle de tiers investisseur pour le compte de ses clients.

◇ Solutions d'énergie renouvelables

- Variation énergétique des eaux usées pour le chauffage et le refroidissement des bâtiments
- Valorisation des énergies fatales : récupération de chaleur sur les réseaux de VMC, ...
- Solution innovante pour la production d'ECS en couplant une pompe à chaleur avec une micro-cogénération
- Production photovoltaïque, solution de stockage d'énergie et de gestion de l'autoconsommation collective

◇ Solutions d'Efficacité énergétique : réduire durablement la consommation énergétique

- Travaux d'isolation du bâti et des réseaux d'eau chaude (chauffage, ECS) permettant des économies de consommation d'énergies de 5 à 20%.
Ex : isolation de bâtiments résidentiels
 - ⇒ Isolation des réseaux d'Eau Chaude Sanitaire :
381 910 ml isolés = 4 949 473 kWh/an économisé ;
 - ⇒ Isolation des Combles : 377 215 m2 isolés = 46 548 116 kWh/an économisé ;
 - ⇒ Isolation des planchers bas : 1 056 355 m2 isolés = 46 548 116 kWh/an économisé ;
 - ⇒ Radiateurs : 2 079 radiateurs remplacés = 535 064 kWh/an économisé.
- Renouvellement des moyens de chauffage existants par des systèmes plus efficaces, moins consommateurs d'énergie ;
- Diminution de la consommation de l'éclairage : remplacement de luminaires par des luminaires LEDs, gestion des commandes d'allumage/extinction ;
- Instrumentation et monitoring des installations techniques, notamment de chauffage et de climatisation ;
- Coaching énergétique des occupants : organisation d'ateliers de sensibilisation aux économies d'énergie.

b. Nos certifications et celles de nos fournisseurs

ENERLIS a obtenu la certification CERTIBAT RGE : Rénovation Énergétique.
ENERLIS a obtenu la certification ISO 9001 en 2019.

C'est désormais obligatoire, mais depuis sa création ENERLIS a à cœur de travailler avec des entreprises reconnues par différentes certifications, car c'est un gage évident de sérieux et de qualité. Ainsi quels que soient les travaux entrepris, nous faisons depuis toujours attention aux choix de nos fournisseurs : selon leurs spécialités ils sont certifiés RGE QUALIBAT, RGE Qualibat 5362, RGE Qualif PV, RGE QUALIF Elec, OPOIBI...

c. La lutte contre la Précarité énergétique :

La question des économies d'énergie au quotidien et de la consommation énergétique des logements est au cœur des réflexions menées par ENERLIS pour accompagner les personnes en situation de précarité énergétique.

ENERLIS travaille à partir des 3 composantes principales de l'enjeu de lutte contre la précarité énergétique :

- La performance énergétique du logement et des équipements énergétiques
- Les équipements et le comportement des ménages
- Le budget des ménages

Dans un souci d'amélioration continue, ENERLIS développe des actions et des réflexions pour faire avancer ce sujet si important.

◇ Pour ENERLIS organiser des ateliers de sensibilisation aux éco-gestes et aux petits travaux de rénovation énergétique est un vrai levier.

Ces moments de partage nous permettent de transmettre des informations sur la transition énergétique et des améliorations que nous pouvons tous mettre en place au quotidien.

En 2018, ENERLIS avait organisé des distributions de pack d'ampoules LED, des kits d'économies d'énergie ou encore des livrets de sensibilisation aux éco-gestes à Villeneuve-la-Garenne (92), à l'occasion de la semaine du HLM. Nous avons demandé à l'association PPV93 de nous accompagner et de sensibiliser les habitants aux écocgestes (Panneaux appartements pédagogiques). Nous réfléchissons maintenant à mettre en place un événement similaire à Bordeaux afin de sensibiliser cette fois-ci les copropriétés.

À la suite de notre partenariat en 2018 avec l'association Lilibricole et la réussite de nos ateliers bricolage pour les locataires du bailleur social Valophis à Créteil (94), ENERLIS a décidé de mettre en place une journée de coaching éco-gestes pour la mairie du 17^{ème}. Lors de cette journée du 20 juillet 2019, plusieurs ateliers ont été proposés sur diverses thématiques.

- ◇ ENERLIS a mis en place un groupe de réflexion afin d'étudier la faisabilité de fournir à des précaires énergétiques des réfrigérateurs performants (A+++). Ce travail se fait en collaboration avec les parties prenantes : associations de précarité, organisme œuvrant pour la sobriété énergétique, distributeurs d'électroménagers... Il passe par l'élaboration d'une ingénierie financière où le coût d'investissement sera avancé par un tiers, qui se rémunérera sur les économies d'énergie ultérieures et le complément de financement attribué par les pouvoirs publics.

Jusqu'à présent, les pouvoirs publics n'ont pas mis en place de dispositif en ce sens. Mais ils pourraient être d'autant plus sensibles à l'idée que le public concerné apparaît comme politiquement prioritaire, à savoir les précaires énergétiques.

D'après les études de RTE sur l'impact de ces appareils lors des pointes de consommation hivernales, ou de l'ADEME sur les potentialités d'économies d'énergie en France, les appareils électro-ménagers constituent l'un des postes principaux de consommation énergétique des ménages. C'est particulièrement le cas des appareils de froid (réfrigérateur, congélateur) et le parc français est plutôt plus énergivore que celui de nos voisins, par exemple allemands, car le coût moins élevé du kWh français incite moins les ménages à s'équiper en matériels très performants.

d. Appliquer au siège social nos propres solutions

Afin de faire des économies d'énergie dans nos locaux, nous avons remplacé l'ensemble de l'éclairage de nos bureaux.

Le relamping LED a été réalisé durant l'année 2018 sur la totalité des 700m² de bureaux.

Nous avons remplacé des éclairages de type Dalles fluorescents (4 tubes T5 de 60 Watts) par des dalles LED Kodak (40 Watts), soit 107 dalles au total.

Ce relamping nous a permis de gagner sur les 4 axes suivants :

- Axe Économique : au moins 50% d'économie sur la partie éclairage de notre facture d'électricité.
- Axe Écologique : solution respectueuse de l'environnement, matériels recyclables, éclairages ne dégageant pas de chaleur.
- Axe Ergonomique : confort visuel de qualité, luminosité homogène, moins de fatigue oculaire.
- Axe Innovation : les lampes LED s'allument instantanément et ont une durée de vie au moins 10 fois supérieure aux anciens tubes fluorescents.

Nous avons engagé des études pour :

- Le remplacement du système de chauffage et de climatisation : gain énergétique prévu : 20%
- La mise en place de panneaux photovoltaïques (apport de près de 30% de notre consommation). Nous avons finalisé des études pour la mise en place de panneaux photovoltaïques pour des travaux prévus en juillet 2020.
- L'obtention de l'ISO 14001, un groupe de travail a été mis en place au début de l'année 2020.

e. Les initiatives diverses pour l'environnement

Depuis 2018, nous avons signé un partenariat avec « Un toit pour les Abeilles » afin de parrainer des ruches pour la sauvegarde des abeilles. Cette expérience nous a beaucoup plu, ainsi nous avons renouvelé ce soutien en novembre 2019 pour une nouvelle année. Nous parrainons 4 ruches chez 2 apiculteurs locaux et engagés dans la filière bio. Grâce à ce partenariat, nous avons pu offrir et faire découvrir ce produit naturel local en offrant 400 pots de miel à nos collaborateurs et à nos partenaires.

Les Déplacements : nous encourageons l'utilisation des transports en commun, du covoiturage pour les déplacements professionnels de nos collaborateurs.

La Signature électronique incitative : toutes les signatures électroniques de nos mails doivent posséder la mention « Afin de contribuer au respect de l'environnement, merci de n'imprimer ce document qu'en cas de nécessité ».

La Consommation de papier et d'encre : nous en favorisant la diminution en limitant les impressions superflues et en dématérialisant l'intégralité de nos documents qui sont mis à disposition sur un réseau partagé.

Nous nous sommes aussi assurés que notre fournisseur de copieurs a une politique en corrélation avec le nôtre. Ainsi ce dernier a mis en place le recyclage de tous les consommables de nos copieurs via le système CONIBI, avec label à l'appui : ISO 14 001, par Konica Minolta Europe.

Le 3 mars 2020 avec ReforestAction, ENERLIS a planté 5 arbres à Sainte-Maure-de-Touraine, La Séguinière (37). Cette entreprise dont l'activité principale est de porter des projets de reforestation financés par des entreprises nous a donc délivré un certificat pour cette plantation. Ce dernier nous a permis de découvrir les nombreux bénéfices générés : 0,75 tonnes de CO2 stockées pour le climat, 15 abris pour animaux créés pour la biodiversité, 20 mois d'oxygène générés concernant la santé et 5 heures de travail créées pour l'emploi.

6. LES ACTIONS ET LES POLITIQUES PERTINENTES EN MATIÈRE DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

RAPPEL PRINCIPE 10.

Les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin.

◇ Lutte contre le travail clandestin : Les déclarations sur l'honneur imposées à tous nos prestataires

En sus des attestations de fourniture des déclarations sociales et de paiement des cotisations et contributions de sécurité sociale, nous demandons systématiquement à tous nos sous-traitants de nous fournir une attestation sur l'honneur de ne pas faire appel au travail illégal.